

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022
Convocation du : 13 mai 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUSSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.063

FINANCES

**« EMPREINTES TERRITORIALES » DEMANDE DE SUBVENTION
ACTIONS DE PROMOTION DU SPORT**

Autorisation - Approbation

038

Dans le cadre de sa politique sportive, la collectivité a initié divers projets visant à promouvoir la pratique sportive pour tous et par tous.

Ainsi, depuis août 2021, la ville a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » avec pour ambition de proposer une offre riche et variée d'activités et d'événementiels. Le label permet également de bénéficier de divers outils de communication, de mises en réseau et de financements.

La Région des Hauts de France a initié un appel à projets fondé sur la notion « d'empreinte ». L'ambition est que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui représentent une opportunité pour le territoire, puissent laisser une empreinte profonde et durable, afin d'insuffler plus de sport dans le quotidien des habitants de la région. Cet appel à projets est à destination des collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

A ce titre, la collectivité souhaite mettre en œuvre un programme d'actions intitulé « l'Académie du Sport Armentienois », à partir de septembre 2022, visant à valoriser la pratique sportive, orienter les Armentienois vers les associations locales et valoriser l'engagement sportif (bénévoles et pratiquants) tout autant que les valeurs de l'Olympisme. Ce programme se déclinerait en 3 volets :

- la création d'une académie sportive, ouverte les mercredis et petites vacances scolaires et coordonnée par les Educateurs Sportifs de la Ville. En partenariat avec les associations sportives, l'académie aura pour vocation d'animer des ateliers de découvertes sportives à destination des familles (atelier parents / enfants), des adultes isolés et des jeunes en Quartier Prioritaire ou non,
- la mobilisation d'outils de communication pour promouvoir les associations et la pratique sportive : émission « Stade 280 » mensuelle, expositions sur l'Olympisme,
- la promotion des bénévoles et sportifs méritants : remises de récompenses, soirée festive olympique pour les bénévoles en juin.

Ce programme d'actions, allié au dispositif « Été du sport », a pour objectif final de mobiliser le public armentienois à l'horizon des Jeux Olympiques de 2024.


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du dispositif « Empreintes territoriales ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,




Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille